

FARIDA SHAHEED. Bosnie, Rwanda, Colombie, Népal... Au sein de sociétés fragmentées par des années de conflit, quel est le rôle de la culture ? Et celui des artistes pour retisser les liens sociaux brisés par la répression ou la guerre ? Comment écrire des manuels d'Histoire participant au processus de réconciliation ? Pakistanaise d'origine, Farida Shaheed, est la première rapporteuse spéciale de l'Onu sur les droits culturels nommée à ce poste.

« La fabrication de l'Histoire »

Comment avez-vous interprété votre mandat de rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits culturels ?

Ce mandat est source de défis, mais aussi d'opportunités. Dans une perspective féministe, la culture a souvent été perçue comme un obstacle à l'émancipation, car interprétée de manière conservatrice, que ce soit en matière de religion ou de mœurs. J'ai renversé cette approche pour voir dans la culture, un moyen pour les femmes et pour d'autres groupes marginalisés d'accéder pleinement aux droits culturels. Je crois fermement à la diversité culturelle pour autant que celle-ci ne devienne pas l'alibi du relativisme culturel qui violerait les droits des femmes et des minorités. Aucun groupe, aucune minorité, n'est monolithique. J'ai la conviction profonde que chacun d'entre nous est fait de multiples identités qu'il ou elle choisit librement. Ces identités qui nous composent sont dynamiques. Les individus ne doivent pas être soumis à des choix binaires qui les réduiraient à un sexe, à une religion, à une langue ou à

une ethnicité. Les droits culturels donnent ainsi le droit de participer ou non à la vie culturelle, ils incluent le droit à la critique et à questionner les paramètres culturels dominants sans craindre d'être réprimé. Le véritable enjeu est là : comprendre que des voix divergentes existent dans chaque communauté et peuvent être entendues, prises en considération.

Pourquoi vous êtes-vous lancée dans la rédaction de deux rapports sur l'écriture de l'Histoire et la construction des monuments dans des sociétés divisées ?

Dans tous les pays où je me suis rendue des gens réclamaient que soit reconnue une part de leur histoire. Ils estimaient que des pans de leur histoire étaient tus, provoquant frustration, sentiment de marginalisation, voire potentiellement de violence. J'ai fait ce constat du Brésil à l'Autriche, du Pakistan à la Bosnie-Herzégovine. Du point de vue des principes, chacun doit être libre de pouvoir exprimer librement son analyse de l'Histoire, même si c'est un sujet qui contient une charge émotionnelle forte. L'État a évidemment un rôle central à jouer, celui de faire en sorte que l'Histoire enseignée soit inclusive et vise ainsi à désamorcer les sources de tension entre différents groupes et communautés.

Comment jugez-vous les pratiques des États en matière de manuels d'Histoire ?

Regardez comment les manuels d'Histoire s'écrivent aujourd'hui. Les périodes sombres sont souvent ignorées. Par exemple, la France et la Grande-Bretagne ont largement cessé d'enseigner dans les écoles l'histoire de la colonisation, qui est aussi faite d'atrocités et de discriminations. Dans les pays décolonisés, l'accent est mis au contraire sur la domination et l'exploitation qu'ils ont subies par les puissances impérialistes, ce qui leur permet de fermer les yeux sur leurs contradictions intérieures. Ceci dit, des avancées positives ont lieu. Au Brésil, les autorités mettent aujourd'hui l'accent sur l'héritage des peuples autochtones. Mais elles rencontrent de fortes résistances des professeurs, des parents, et parfois même des gens issus de ces communautés, qui se sont convertis et ne veulent pas que des rituels qu'ils ont abandonnés soient rappelés. Après des années de travail, des historiens français et allemands sont parvenus à élaborer un manuel d'Histoire commun. C'est



ONU

incontestablement positif et cela n'est pas anodin qu'il soit réalisé dans le contexte de la construction de l'Union européenne. En revanche, il n'y pas eu de relecture du passé à l'échelle européenne sur le partage de l'Afrique à la fin du XIX^e siècle. Cela montre le poids du politique : l'écriture du passé se fait toujours à la lumière des enjeux et des intérêts du présent. C'est intéressant d'observer que dans les cités grecques de jadis, les mémoriaux étaient faits en bois, c'est-à-dire dans un matériel ayant une certaine durée de vie et qui finissait aussi par disparaître.

Êtes-vous préoccupée par les processus de mémorialisation dans les sociétés en transition ?

Dans ces sociétés en transition, le défi est particulièrement aigu : quelle Histoire doit être enseignée ? Quels monuments et mémoriaux faut-il construire ? Vont-ils contribuer à faire perdurer les violences ou, au contraire, aider à surpasser les divisions ? Prenez la Bosnie-Herzégovine où je me suis rendue récemment : les étudiants ont un curriculum d'Histoire différent, selon qu'ils sont catalogués Serbes, Croates ou Bosniaques. Quel avenir construisez-vous pour ces enfants, qui, en fonction de leur origine, auront des lectures radicalement différentes du passé et même d'un passé très proche ? Aujourd'hui, en Bosnie-Herzégovine, au nom de « l'héritage culturel », on fabrique une Histoire qui fait la part belle aux nationalismes et non à la multi-culturalité qui existait pourtant

► « Les individus ne doivent pas être soumis à des choix binaires qui les réduiraient à un sexe, à une religion, à une langue ou à une ethnicité ».

avant-guerre. Je ne suis pas naïve. L'écriture de l'Histoire, la rédaction des manuels scolaires, les monuments et mémoriaux reflètent la vision de l'État. Il s'agit toujours d'une construction. Mais cette fabrication de l'Histoire doit servir à apaiser les tensions, non à les accroître. En Russie, au Tatarstan, j'ai rencontré un étudiant qui m'a parlé d'Ivan le Terrible qu'il a aussi appelé Ivan le Grand. À l'école, les professeurs lui ont donné ces deux lectures du règne du tsar Ivan IV. Cette lecture plurielle de l'Histoire doit être encouragée. Et cela vaut aussi pour les musées historiques qui peuvent présenter plusieurs points de vue. J'ajoute aussi que les artistes – et je ne parle pas ici des artistes officiels – ont un rôle

■ crucial à jouer. Par leur travail, ils créent des espaces alternatifs où une parole plus libre peut circuler. Cela s'est vérifié dans mon pays, au Pakistan, pendant le régime militaire, où l'expression théâtrale a contribué au développement d'espaces alternatifs.

Mais est-ce si simple d'écrire une Histoire plurielle ?

Non, les défis sont nombreux. Est-ce que tous les points de vue doivent être reflétés dans les manuels ou les musées d'Histoire ? Si tel n'est pas le cas, quels sont les critères ? Qui est consulté et qui décide ? Le point central consiste à déterminer comment, dans chaque contexte spécifique, les droits culturels peuvent le mieux servir de pont au sein d'une société divisée.

Qu'espérez-vous de ces deux rapports que vous allez présenter à l'Assemblée générale de l'Onu et au Conseil des droits de l'homme ?

Je suis convaincue que les mémoriaux et les musées, bien qu'ils reflètent l'expérience et l'identité de certaines communautés à une période historique donnée, peuvent contribuer à élaborer des relations positives entre différents groupes. Ils ne doivent pas être des monuments accusatoires contre tel ou tel groupe, mais au contraire, inciter à reconnaître l'humanité dans l'autre. Il est ainsi positif que le rôle des Justes – ceux qui ont risqué leur vie pour sauver des juifs persécutés – soit valorisé. Le défi, c'est de faire en sorte que les monuments, mémoriaux et musées d'Histoire puissent à la fois rappeler des périodes sombres du passé de certaines communautés, tout en construisant une relation positive avec l'Autre. Ainsi définis, les droits culturels peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la sécurité. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE HAZAN

UNE COMBATTANTE

■ De nationalité pakistanaise, lauréate de nombreux prix rendant hommage à ses engagements, Farida Shaheed, est la première à occuper le poste de rapporteuse spéciale de l'Onu sur les droits culturels créé en 2009. Sociologue de formation, elle est la directrice de Shirkat Gah-Women's Resource Centre, une ONG pakistanaise qui travaille essentiellement sur les droits des femmes. Depuis plus de vingt-cinq ans, elle est impliquée dans la défense des femmes, des paysans et des minorités religieuses et ethniques. Comme rapporteuse spéciale de l'Onu, elle est l'auteure de plusieurs rapports qui portent sur l'accession à l'héritage culturel (2011), sur le droit de bénéficier du progrès scientifique (2012) et sur le droit à la liberté artistique (2013).